



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

"À MON ÂGE, JE NE PENSAIS PAS ÊTRE À RISQUE."

HÉLÈNE, 64 ANS



Le dépistage du cancer du col de l'utérus, c'est tous les 3 ans de 25 à 30 ans et tous les 5 ans, de 30 à 65 ans.



Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin ou votre sage-femme ou rendez-vous sur e-cancer.fr

Australe GMI - INCa - SIREN : 187 512 777 - Mai 2022 - AFFCCU21

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centres de coordination
Régionaux

